

CODIFICATION INTÉGRANT LES AMENDEMENTS QUI ONT ÉTÉ APPORTÉS LORS DES DÉLIBÉRATIONS ENTOURANT L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION CM15 1526

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2015

MOTION DEMANDANT À AÉROPORT DE MONTRÉAL ET À TRANSPORTS CANADA DE RENDRE PUBLIQUES TOUTES LES DONNÉES SUR LES MOUVEMENTS AÉRIENS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL PIERRE-ÉLLIOT-TRUDEAU

Attendu qu'un comité consultatif sur le climat sonore existe depuis plusieurs années et regroupe des représentants des villes de Dorval, Pointe-Claire et Montréal, de l'arrondissement de Saint-Laurent, de Transport Canada, de Nav Canada, du gouvernement du Québec, des transporteurs aériens ainsi que des membres de la direction d'Aéroports de Montréal;

Attendu que la Direction de la santé publique de Montréal (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux du Québec énumère, dans un avis de santé publique publié en 2014, les risques sanitaires associés au bruit environnemental provenant de sources mobiles (transport routier, aérien et ferroviaire);

Attendu qu'un comité sur le bruit urbain existe à la Ville de Montréal et qu'il a pour mandat notamment d'établir, en collaboration avec la DSP et les partenaires, une carte de bruit des quartiers montréalais;

Attendu que des sonomètres installés par la DSP à proximité de l'aéroport Montréal-Trudeau ont enregistré des dépassements du niveau de bruit recommandé par l'Organisation mondiale de la Santé;

Attendu qu'Aéroports de Montréal a placé des sonomètres autour de l'aéroport Montréal-Trudeau, dans différents secteurs de l'île de Montréal, mais qu'il ne rend pas publiques en temps réel les données des niveaux de bruit mesurés à l'aide de ces appareils, se contentant de donner une fois par année les courbes d'ambiance sonore;

Attendu que d'autres aéroports, comme celui d'Heathrow à Londres, rendent publiques les données des niveaux de bruit mesurés en temps réel, de même que les traces radar;

Il est proposé par Mme Émilie Thuillier

appuyé par M. Sylvain Ouellet
M. Aref Salem

Et résolu :

que le conseil municipal demande à Aéroports de Montréal et à Transports Canada de mettre en œuvre la recommandation 3 de l'avis de la DSP : « rendre publiques toutes les données sur les mouvements aériens ainsi que les données en temps réel des niveaux de bruit mesurés à l'aide de sonomètres placés par ADM autour de l'aéroport ».

Adopté à l'unanimité.